

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE BERNEX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D2026_30/06/11

Séance du 30 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six le trente juin à 19h30

Se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, les membres du conseil municipal de la commune de Bernex sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 26 Juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Pierre André Jacquier, Jean-Yves Guegan, Emilien Abgrall, Dorothée Arrandel, Richard Martinez, Pascal Dumerger, Marina Vaillaut, Aline Chevallay, Claire Rousseau, Florine Valentin, Marion Pivot, Gilles Colliard, Stéphane Vesin, Edouard Betemps.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente : Sylvie Trincaz

Procuration : Sylvie Trincaz à Marion Pivot

M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

9. Autres domaines de compétences – 9.4. Vœux et motions

Motion de soutien afin de conserver en l'état les directions régionales de l'ADEME.

Il est actuellement envisagé, dans un projet de loi qui passera prochainement en conseil des Ministres avant son examen au parlement, que les 17 directions régionales de l'Agence de la transition écologique (ADEME) soient intégrées au sein des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Ce rattachement inquiète de nombreux acteurs de terrain :

- **Les salariés de l'ADEME** : *"La réalité, c'est que les centres d'expertises de l'ADEME, qui sont indispensables pour mener une politique avec une vision nationale, seront privés de leurs bras sur le terrain. C'est le début du démantèlement de l'agence"*
- **Les chefs d'entreprises** qui ne veulent pas voir disparaître un acteur qui les accompagne et *"cherche à comprendre [leur] projet et sa viabilité"*
- **Des responsables publics** comme le maire et ancien Ministre de la transition écologique Christophe Béchu, qui déclare que ce serait *"une erreur"*. *Les DREAL mènent des contrôles. L'ADEME est dans l'innovation, la recherche pour encourager les bonnes pratiques."*
- **Certaines associations d'élus**, qui ont d'ailleurs déjà réagi à ces annonces : *"Il ne faudrait pas que cela se traduise par une perte de moyens financiers et en ingénierie au détriment des territoires"*

Les conseillers en transition attirent l'attention des élus, des entreprises, des associations sur le risque de perdre un interlocuteur de confiance qui accompagne les politiques et les projets de transition écologique sur le terrain.

Il est important de rappeler ici que les directions régionales de l'ADEME constituent un acteur incontournable et précieux pour accompagner les territoires sur l'ensemble de ses enjeux fondamentaux.

Et concrètement, depuis plusieurs années, l'ADEME accompagne les communes dans l'amélioration continue des actions de transition écologique, d'adaptation et de sortie de la dépendance aux énergies fossiles.

A titre d'illustration, l'ADEME apporte son soutien via :

- le dispositif de management des politiques de transition avec le référentiel Territoire Engagé en Transition Ecologique (TETE),
- des contrats et financements :
 - o en faveur de la transition via le Contrat d'Objectif Territorial (COT),
 - o en faveur des mobilités actives via le financement du schéma directeur,
 - o en faveur de la chaleur renouvelable via le Fonds Chaleur sur les réseaux de chaleur au bois des communes d'Evian et d'Abondance ainsi que le système de géothermie lacustre à Saint-Gingolph.

Elle a soutenu et soutien également les études et les travaux permettant d'anticiper l'avenir :

- la construction du méthaniseur ainsi que l'étude dans le cadre de la reprise en régie
- les travaux de remise en état du méthaniseur dans le cadre de la SAS Elemanterre
- les études en matière d'adaptation face aux aléas climatiques qui impactent déjà fortement notre territoire : la faisabilité de terrain des véhicules à hydrogène.

L'ADEME soutient également les projets de transition portés par les acteurs économiques de notre territoire et par exemple :

- la création d'une chaîne de fabrication de fromage AOP pour la coopérative agricole laitière de Gavot Val d'Abondance : 267 000 €
- l'investissement en faveur de l'éco conception des Etablissements Bugnon : 190 000 €
- la faisabilité de récupération de la chaleur fatale aux papèteries du Léman : 18 000 €
- le déploiement de la chaleur et de l'électricité renouvelable sur certains gîtes et hôtels de notre territoire.

Après avoir porté à votre connaissance l'ensemble des éléments repris ci-dessus, il vous est proposé une motion de soutien afin de conserver en l'état les directions régionales de l'ADEME.

Considérant l'importance et la qualité des interventions des équipes de la direction régionale de l'ADEME tant pour les collectivités que pour les entreprises du territoire,

Considérant les montants de financements obtenus qui ont permis les montages des projets publics et privés, essentiels au développement du territoire,

Considérant la nécessité de conserver une organisation qui fonctionne et qui a fait ses preuves,

Considérant le risque auquel les bénéficiaires pourraient être exposés de voir se dégrader l'accompagnement financier et technique,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la motion visant à conserver l'autonomie des directions régionales de l'ADEME.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

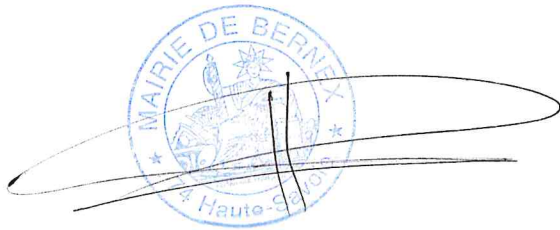
Pour copie conforme,

Le Maire,

Pierre André Jacquier

Le Secrétaire de séance

Jean-Yves Guegan



Certifié exécutoire

Télétransmis en sous-préfecture le 02/07/2026

Mise en ligne sur le site internet de la commune le 02/07/2026

